

# GUIDE TECHNIQUE



7<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION

# À TRAVERS OMBREE D'ANJOU NOËLLET

**DIMANCHE 20 AVRIL 2025**

10H00 **COURSE** ACCESS 3.4  
13H30 **COURSE D'ATTENTE** ACCESS 1.2  
14H **COURSE EN LIGNE** OPEN 1.2.3

Organisation COTOA | Speaker F.F.C : Jacky Juteau

Plus d'infos  
par ici →



## **COLLÈGE DES ARBITRES**

- Président du jury : Brin Guillaume
- Commissaires titulaires : Mourin Patrick-Moulinier Pascal
- Juge à l'arrivée : Pointeau Bernard
- Commissaire moto : Ponier Lilian

## **ORGANISATION ÉCHELON COURSE**

- Directeur de l'organisation : Jegat Laurent
- Directeur de l'épreuve : Juteau Jacky
- Ouverture de course : Cotenceau Jean
- Voiture pilote : Bruand Bernard
- Moto infos : MSSC
- Moto-ardoisier : MSSC
- Motos caméras et photos : MSSC
- Voitures assistance neutre : CD 49-
- Voiture balai : pulsat Gazon Philippe
- Liaisons radio : Techni Sécurité - LAUNAY Jérémie

## **ORGANISATION SITE DÉPART ET ARRIVÉE**

- Responsable du site : Patrick Bodin -Claude Lemoine
- Coordination générale : Laurent Jegat -Jacky Juteau
- Photo finish et classements : Jean-Paul Brisset
- Permanence : Florence Juteau
- Logistique :Xavier Lardeux
- Parc autos et pilotes : Hugo jegat-Michel Prod'homme
- Contrôle antidopage :Patrick Bodin
- Speaker :Jacky Juteau
- Signalétique et fléchage parcours :Bernard Bruand



## SERVICE MÉDICAL ET SÉCURITÉ

- Médecin voiture : Dr Krikor SARKISSIAN
- Ambulance et poste secours statique : Jussieu+ secouristes
- Escorte sécurité motos coureurs : MSSC
- Signaleurs mobiles et postes fixes : 130 dont 14 sur parcours final

## SÉCURITÉ

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique aux couleurs de l'organisation.



Les carrefours non prioritaires sont gardés par des signaleurs avec des équipes de signaleurs fixes.

Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen du drapeau jaune.

## Centres Hospitalier

- Centre hospitalier du haut Anjou (Château Gontier):02 43 09 33 33
- Centre hospitalier Chateaubriant : 02 40 55 88 88

## OPÉRATIONS DE DÉPART

12h00 : Ouverture de la permanence

12h00 : Confirmation des partants, remise des dossards et plaques de cadre

13h00 : Réunion des pilotes de l'échelon course

13h00 : Réunion des directeurs sportifs

13h30/13h45 : Mise en place des véhicules de l'échelon course

14h00 : Départ du parcours neutralisé

14h02: Départ réel lancé sortie de Noëllet



## OPÉRATIONS À L'ARRIVÉE

Les coupes et trophées sont remis au podium protocolaire.

- Aux 3 premiers de l'épreuve :
  - ° au 1 du classement grimpeur
  - ° au 1er du classement point chaud

### PROTOCOLE ET ANIMATION

- Responsable : Jacky Juteau
- Speaker : Jacky Juteau
- Photographe moto : Xavier LARDEUX - XL Photo sport

## REGLEMENT PARTICULIER

### **Article 1. Organisation**

L'épreuve à travers Ombree d'Anjou est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Comité d'Organisation à travers Ombree d'Anjou(C.O.T.O.A) dont le siège est 13 chemin de port sec Bel\_Air de Combrée-49520 Ombree d'Anjou.

L'épreuve se dispute le dimanche 20 avril 2025 sous le contrôle technique du C.O.T.O.A

### **Article 2 : Type d'épreuve**

L'épreuve est inscrite au calendrier route de la Fédération Française de Cyclisme. Elle est classée open 1-2-3 et conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Hommes.

### **Article 3 : Participation - Engagement**

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs Open1-2-3. Les engagements à 11 € par coureur se font sur le site internet de la FFC.



#### **Article 4 : Permanence – Vérification des licences**

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 20 avril au stade de foot , rue de la mairie à Noëllet.

Les dossards et plaques de cadre doivent être restitués en état d'origine au podium d'arrivée, ou à la permanence, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 13h, à la mairie de Noëllet.

#### **Article 5 : Opérations de départ**

l'appel des coureurs sur la ligne de départ, rue de bretagne, à Noëllet , est prévu à 13h45.

#### **Article 6 : Radio Tour**

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.550.

#### **Article 7 : Assistance technique neutre**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures de CD49 et ..... Des paires de roues seront demandées aux équipes lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.

#### **Article 8:véhicules d'équipes**

Les véhicules d'équipes composés au minimum de 5 coureurs seront autorisés à suivre

#### **Article 9 : Délai d'arrivée**

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur ou groupe pointé à plus de dix minutes du peloton principal devra quitter la course pour des raisons de sécurité après information du commissaire voiture balai.

#### **Article 10 : Classements et prix**

Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée : grille FFC 442/15
- Classement du meilleur grimpeur(MG) :grille FFC 100/3
- Classement du meilleur sprinteur (S) grille FFC 100/3



### **Article 11 : Antidopage**

La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu au vestiaire du foot porte 3 et arbitre

### **Article 12 : Protocole**

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition, dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée, pour la cérémonie protocolaire :

- Les trois premiers de l'épreuve.
- 1er grimpeur
- 1er sprinteur

### **Article 13 : Pénalités**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

### **Article 14 : Développement durable**

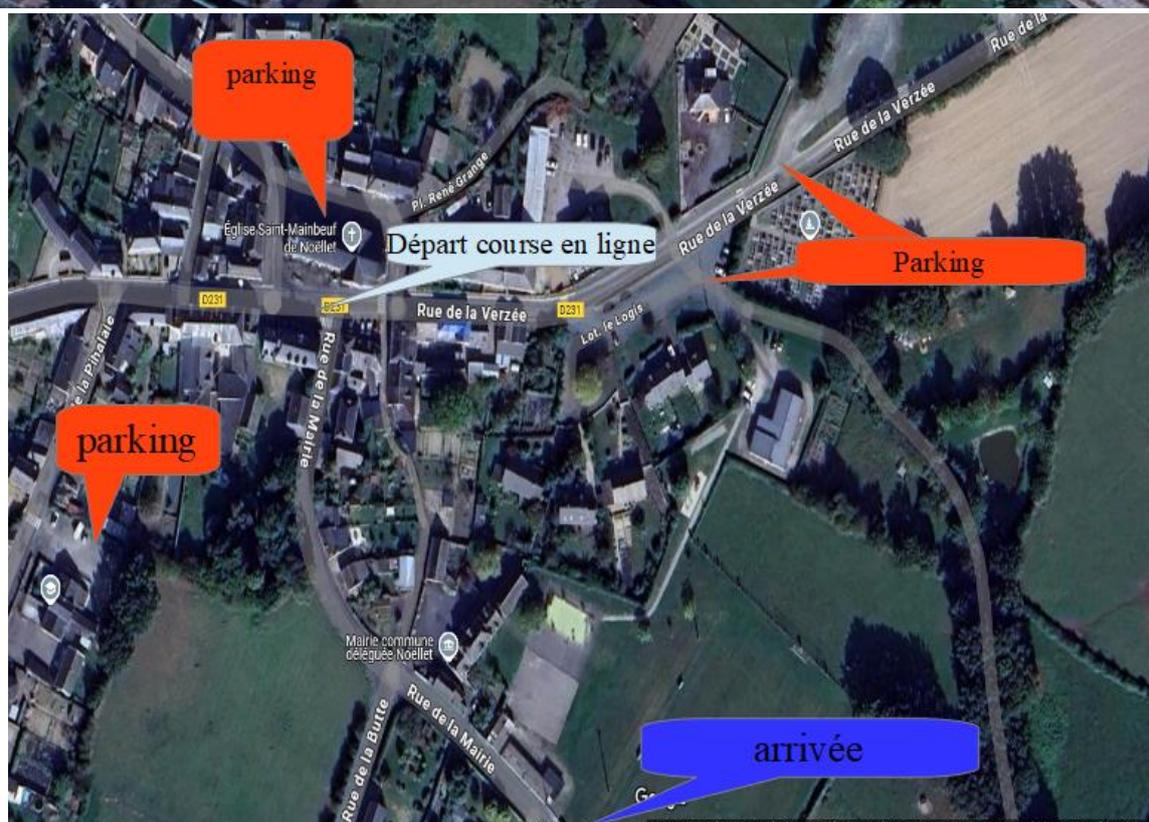
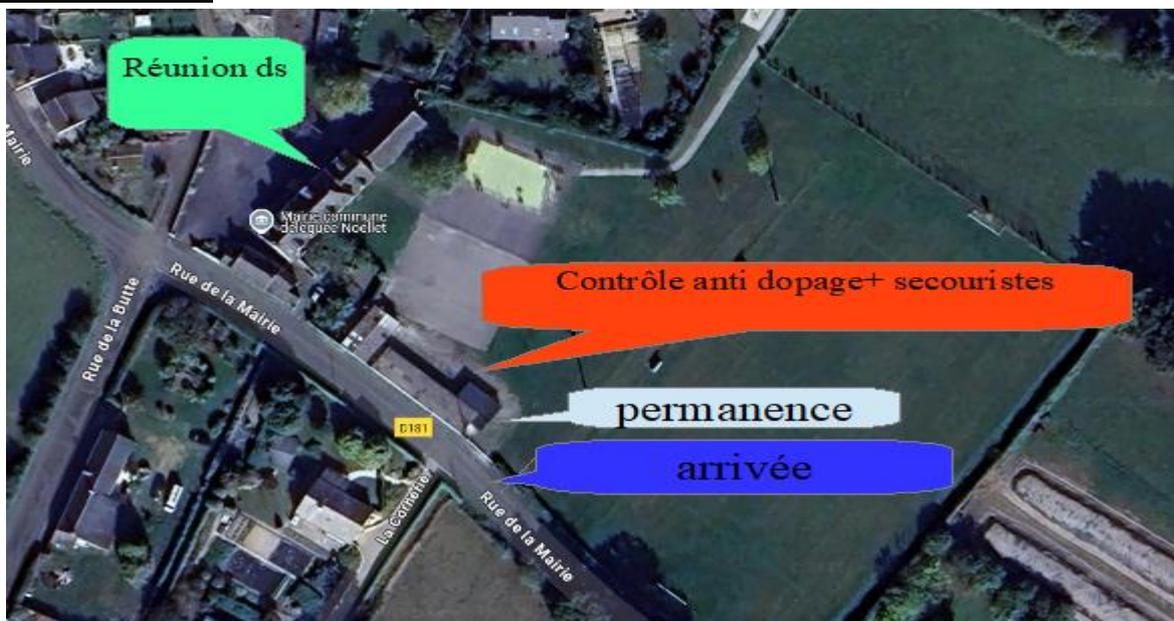
L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritrus, en dehors des zones et poubelles prévues à cet effet.

## **RENSEIGNEMENTS :**

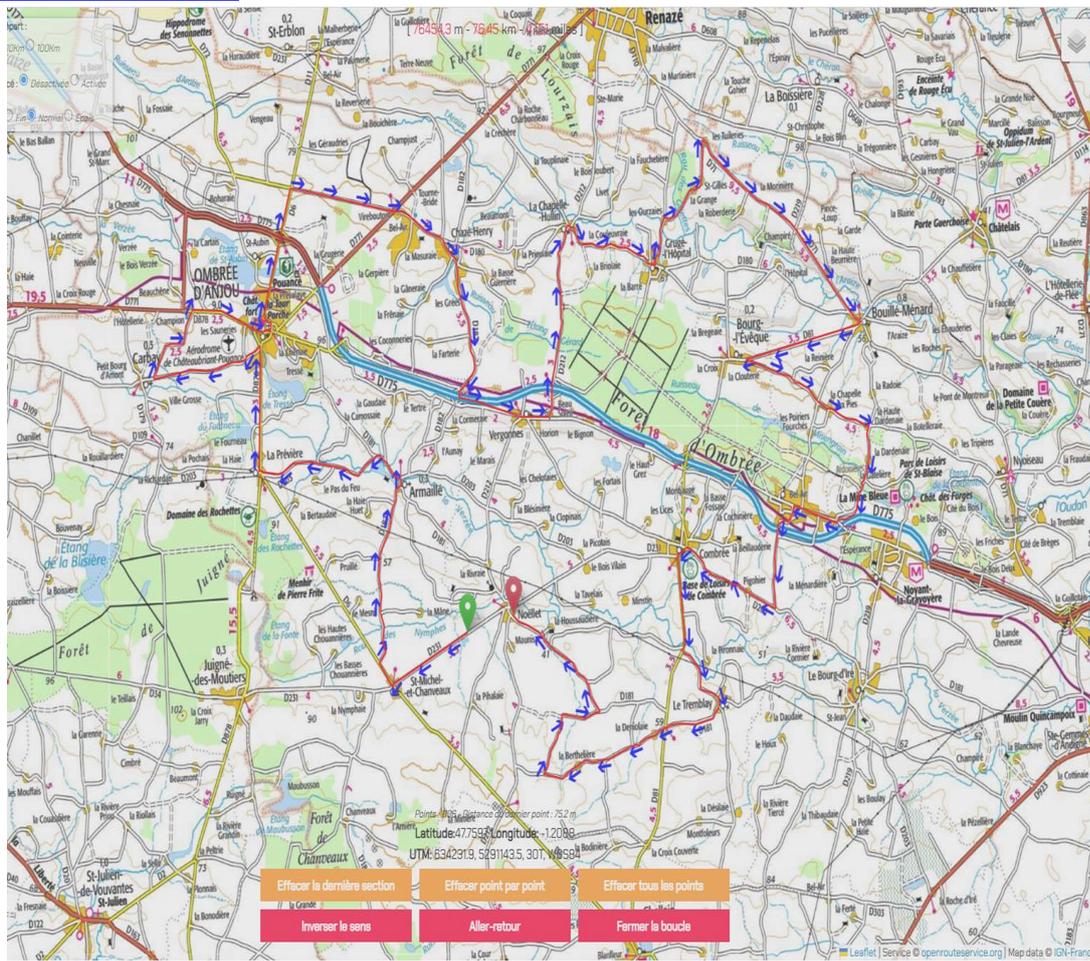
cotoa49520@gmail.com- Site internet : <https://atransombreedanjou.fr/>



# SITE D'ARRIVÉE



## circuit en ligne



## ALTITUDE & TOPOGRAPHIE



[ Dénivelé négatif cumulé : 390 m - Dénivelé positif cumulé : 388 m ]

Dénivelé global : -2 m

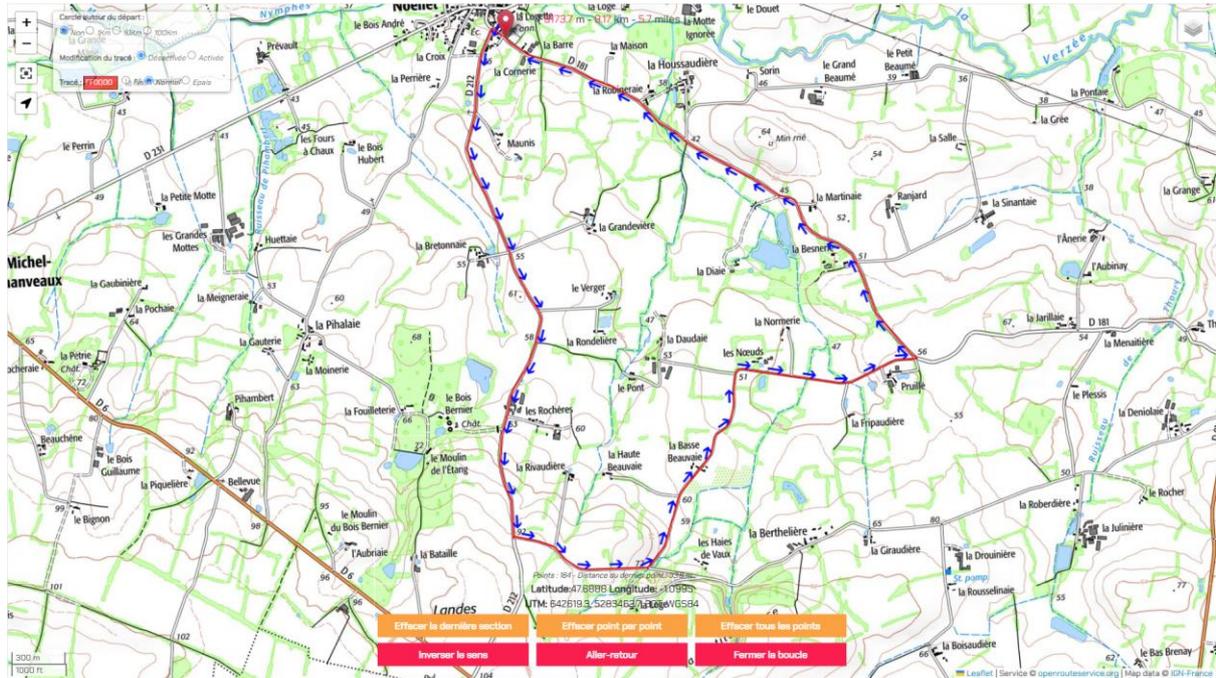
Altitude au départ : 44 m | Altitude à l'arrivée : 42 m

Altitude Maximum : 111 m | Altitude Minimum : 35 m

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1489655#map>

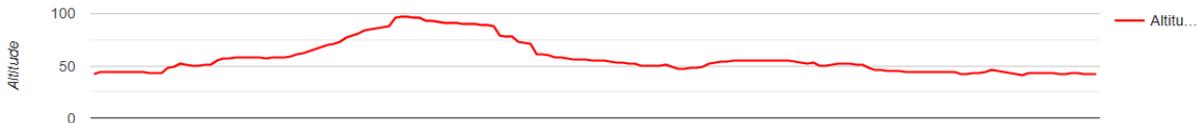


# circuit Final



<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1471352#ma>

## ALTITUDE & TOPOGRAPHIE



[ Dénivelé négatif cumulé : 30 m - Dénivelé positif cumulé : 30 m ]

Dénivelé global : 0 m

Altitude au départ : 42 m | Altitude à l'arrivée : 42 m

Altitude Maximum : 97 m | Altitude Minimum : 41 m



